



COMMUNE DE  
St-Légier-La Chiésaz

---

## COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

---

No 12-2021 - Séance du 3 mai 2021 - Orale

Mandat au bureau Bio-Eco à Vevey

Monsieur le président,  
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Suite à l'avancée des travaux effectués par la Commission Consultative Energie et Environnement présidée par le municipal Thierry George, la municipalité a attribué un mandat pour un montant de CHF 4'130.- TTC au bureau Bio-Eco à Vevey, représenté par Madame Aline Savio-Golliard responsable de projet, pour la réalisation d'un état des lieux sommaire des actions énergétiques et climatiques communales ainsi que l'élaboration d'un plan d'actions Energie-Climat 2021.

Madame Savio-Golliard est la personne mandatée par la commune de Blonay comme conseillère pour le suivi du label Cité de l'énergie.

Le but est de réaliser un état des lieux basé sur le catalogue Cité de l'énergie, établir une analyse des forces et faiblesses et mettre en place un plan d'action Energie-Climat 2021 afin que notre commune soit en cohésion avec Blonay qui va renouveler cette année sa certification du label Cité de l'énergie. Ces travaux sont planifiés en deux phases, prévues durant les mois d'avril et mai 2021, soit :

**Phase I (avril)**

- Etat sommaire des lieux des actions réalisées et planifiées
- Analyse des forces et faiblesse et de la marge de manœuvre

**Phase II (mai)**

- Elaboration d'un plan d'actions 2021 (mesures en cours et à planifier)

Tous ces travaux seront bien sûr une base pour la réalisation d'un plan climat qui sera exigé par le canton pour l'horizon 2025.

Nous vous remercions, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers, de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic  
A. Bovay



Le secrétaire  
J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 21 avril 2021

M. Thierry George, municipal délégué  
Bureau du conseil communal (si communication orale)